RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT de la GIRONDE
ARRONDISSEMENT LE Nord MÉDOC

Conseil Municipal de Saint Yzans de Médoc

COMPTE RENDU DE SÉANCE

Le 13 septembre 2021 à 18 Heures 30

Le Conseil Municipal de Saint Yzans de Médoc dûment convoqué, le huit septembre deux mille vingt et un, s'est réuni le treize septembre deux mil vingt et un à dix-huit heures trente sous la présidence de Monsieur Dominique LAJUGIE, Maire, en session ordinaire dans la salle du presbytère, en conséquence des gestes barrière imposés par le protocole de protection de la COVID-19 et après en avoir informé la sous-préfecture, le huit septembre deux mille vingt et un.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames BERROUET, DEPALEMAKER, FRECHE, Messieurs LAJUGIE, FONTANEAU OLIVIER, RENOUIL, RUEDA.
ABSENTS EXCUSÉS :
Mme CLÉMENCEAU qui a donné pouvoir à Madame FRÈCHE
Mme MALAQUIN
Date de la convocation : 8 septembre 2021
Monsieur Dominique LAJUGIE, Maire ouvre la séance, remercie les membres du conseil municipal de leur présence et présente les excuses des membres empêchés, constate que le quorum est atteint.
Monsieur le Maire présente les questions inscrites à l'ordre du jour pour délibérations
Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance,
2. Adoption du procès-verbal de la précédence séance,
3. Modification des statuts du SDEEG
4. Don à la commune par l'association SYMPA
5. Fixation des tarifs des photocopies Mairie
6. Informations et questions diverses.

L'ordre du jour est ensuite abordé :
N° 2021– 05-01 Désignation du secrétaire de séance,
Mme FRÈCHE est élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance
Vote : Pour : 8 + 1pouvoir Contre : 0 Abstentions : 0
N° 2021-05-02 Adoption du procès-verbal de la précédence séance
Vote : Pour : 7 + 1 pouvoir Contre : 1 (S. BERROUET) Abstentions : 0
N° 2021-05-03 Modification des statuts du SDEEG,
Vote : Pour : 8 + 1 pouvoir Contre : 0 Abstentions : 0
N° 2021-05-04 Don à la commune par l'association SYMPA,
Vote : Pour : 8 + 1 pouvoir Contre : 0 Abstentions : 0
N° 2021-05-05 Fixation des tarifs des photocopies Mairie
Vote : Pour : 8 + 1 pouvoir Contre : 0 Abstentions : 0
N° 2021- 05-06- Questions et informations diverses
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.
Les sujets de l'ordre du jour sont développés dans le registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Yzans de Médoc et sont tenus à la disposition du public pour consultation.

A Saint Yzans de Médoc le14 septembre 2021.
Le Maire,

Monsieur Dominique LAJUGIE